

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

MINISTERE DES MINES, DU PETROLE ET DE L'ENERGIE



PROJET PARIS



FINANCEMENT : BUDGET AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD)

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CENTRALE PV DE 25 MWc DE SOUBRE ET DES
INFRASTRUCTURES DE CONNEXION AU RESEAU ASSOCIEES

Référence : **Promotion de l'Accès, des Réseaux Intelligents et de l'énergie Solaire (PARIS) en Côte d'Ivoire**

AOI No : T 1444/2025

1. **COTE D'IVOIRE ENERGIES (CI-ENERGIES)** a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (l'"AFD") pour la mise en œuvre du projet de **Promotion de l'Accès, des Réseaux Intelligents et de l'énergie Solaire (PARIS) en Côte d'Ivoire (PARIS)**. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements relatifs à la construction de la centrale PV de 25 MWc de Soubré et des infrastructures de connexion au réseau associées.
2. Côte-d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES) sollicite des Offres de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux : ("**les Travaux**").

LOT	INTITULE DES TRAVAUX	DELAI D'EXECUTION
Lot Unique	Travaux de construction de la centrale PV de Soubré et des infrastructures de connexion au réseau associées	420 jours soit 14 mois de construction

Tout délai supérieur à celui indiqué entraînera le rejet de l'offre.

Le marché sera passé sur prix global et forfaitaire.

3. Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations de l'appel d'offres en ligne sur l'espace virtuel (SIGOMAP) dédié à cet effet.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté gratuitement en ligne sur la plateforme dédiée (SIGOMAP) ou retiré en ligne contre le paiement d'une somme forfaitaire non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA**.
5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux des Documents Type de Passation de Marchés pour Travaux de l'AFD.
6. Les offres devront être soumises **en ligne sur l'espace virtuel (SIGOMAP V2) dédié à cet effet au plus tard le 07/01/2026, à 10 heures 00 minute Temps Universel**. Les offres transmises après la date et l'heure limites de remise des offres **ne seront pas acceptées**.

L'ouverture des plis se fera en ligne sur l'espace virtuel (SIGOMAP V2) dédié à cet effet le **07/01/2026 à 10 heures 30 minutes Temps Universel**, par les membres de la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres en présence des représentants des candidats qui le souhaite à l'adresse ci-dessous. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Les offres doivent comprendre une garantie d'offres établie par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le Ministre chargé des Finances de Cote d'Ivoire ou délivré par une banque établie dans l'espace UEMOA, d'un montant de :

Lot unique : 200 000 000 FCFA

Si un Soumissionnaire produit une garantie de Soumission émanant d'une banque étrangère (banque hors espace UEMOA), celle-ci doit être accompagnée d'une convention signée entre le garant et une banque établie en Côte d'Ivoire ou dans l'espace UEMOA

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

La garantie de Soumission doit demeurer valide durant toute la durée de validité des offres et pendant 30 jours après l'expiration de la durée de la validité de l'offre soit (120 jours +30 jours = 150 jours).

8. Les exigences en matière de qualifications sont détaillées dans le dossier d'Appel d'Offres : section III – Critères d'évaluation et de qualification :

(Voir le document d'Appel d'Offres pour les informations détaillées).

9. Des la validation de la décision d'attribution du ou des marché(s), CI-ENERGIES publiera sur l'espace virtuel (SIGOMAP V2) et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la Commission d'ouverture des plis et de jugement des offres ou en délivrera copie à leur demande et à leur frais.
10. Le marché issu du présent appel d'offres sera soumis aux formalités de timbre, d'enregistrement et de redevance de régulation (0,5% du montant hors taxes du marché) aux frais du ou des titulaire (s), à reverser à l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP).
11. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Salle de réunion 1^{er} étage de l'immeuble EECl, Abidjan, Plateau, Tel : 27 20 20 60 89 / 27 20 20 68 12 Email : akotchi@cinergies.ci / koffi@cinergies.ci / jbassi@cinergies.ci